

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1984

présenté par

M. Michoux, M. Alloncle, M. Bloch, M. Carbonnel, M. Chavent, Mme D'Intorni, M. Fayssat, M. Lenoir, M. Michelet, Mme Ricourt Vaginay, Mme Besse, M. Casterman, Mme Sicard, M. Monnier, M. Dessigny, Mme Galzy, Mme Martinez, Mme Rimbart, Mme Auzanot, M. Falcon, M. Lioret, Mme Ranc, M. Dufosset, M. Gery, M. Bovet, M. Jolly, Mme Grangier, Mme Lechon, M. Emmanuel Taché, M. Lottiaux, M. Chudeau, Mme Diaz, M. Baubry et Mme Robert-Dehault

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 45 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale.
--